



SUP-VETO



LYON

FORMATIONS MÉTIERS EN SANTÉ ANIMALE

Campus de Lyon

📍 181/203 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

☎ 04 37 66 48 85 / 06 61 08 95 66

✉ accueil@supveto-lyon.fr

🌐 www.supveto-lyon.fr

📘 facebook.com/Supvetolyon69

📷 instagram.com/@supvetolyon



AUXILIAIRE DE SERVICE VÉTÉRINAIRE



L' **Auxiliaire de Service Vétérinaire (ASV)** est un pilier essentiel des cabinets et cliniques vétérinaires. Véritable infirmier animalier, il accompagne les animaux à chaque étape de leur prise en charge, y compris lors d'interventions chirurgicales. Polyvalente, l'ASV gère également l'accueil des propriétaires, la prise de rendez-vous, le conseil, et le secrétariat médical.

Ce métier en pleine reconnaissance répond à des besoins croissants, avec une progression annuelle des effectifs de plus de 9 %. Les vétérinaires, recruteurs et acteurs du secteur recherchent activement des professionnels formés, aux compétences variées et adaptées aux exigences de cette profession.



CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS



Cet enseignement professionnel est accessible après toute terminale (ou niveau équivalent) des filières générales, technologiques, professionnelles ou agricoles.

La formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire est ouverte à tout élève à partir de 18 ans. Cette condition d'âge est obligatoire compte tenu des stages en milieu professionnel et notamment en service de radiologie eu égard à la législation applicable dans ce domaine.

IMPORTANT : Cette formation est accessible à toutes personnes en besoins spécifiques et/ou situation de handicap.

Le recrutement se fait sur les résultats scolaires obtenus dans les études antérieures et sur l'analyse du dossier de candidature en commission pédagogique.

À l'issue de l'étude du dossier, la décision d'acceptation vous sera communiquée sous 8 à 10 jours.



QUALITÉS REQUISES

- Passion pour les animaux et envie d'évoluer au quotidien autour d'eux.
- Sens du commerce, de l'accueil.
- Bonne maîtrise de la langue française et des bases solides en bureautique sont un vrai plus.
- Sens de l'organisation, de la méthode.



4 BLOCS DE COMPÉTENCES >>>

BLOC 1

GESTION ADMINISTRATIVE D'UNE STRUCTURE VÉTÉRINAIRE

- Organiser le planning des consultations et les activités de la structure vétérinaire.
- Administrer le courrier et les documents professionnels.
- Réaliser les opérations courantes comptables et financières de la structure vétérinaire.
- Gérer les stocks de fourniture et le suivi du matériel nécessaire à la structure vétérinaire.

BLOC 2

GÉRER LES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

- Accueillir le client et son animal dans un espace bien entretenu de la structure vétérinaire.
- Détecter les principales situations d'urgence.
- Prendre en charge des propriétaires d'animaux en situation difficile ou d'insatisfaction.
- Conseiller et renseigner les propriétaires de façon adaptée et personnalisée.
- Préparer et accompagner psychologiquement et administrativement le propriétaire dans la fin de vie de l'animal.

BLOC 3

ASSURER L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

- Mettre en œuvre des opérations d'hygiène et de maintenance des locaux de l'établissement.
- Mettre en application des opérations d'hygiène des équipements et du matériel vétérinaire.
- Réaliser les protocoles de la radioprotection.
- Exécuter les protocoles de biosécurité.

BLOC 4

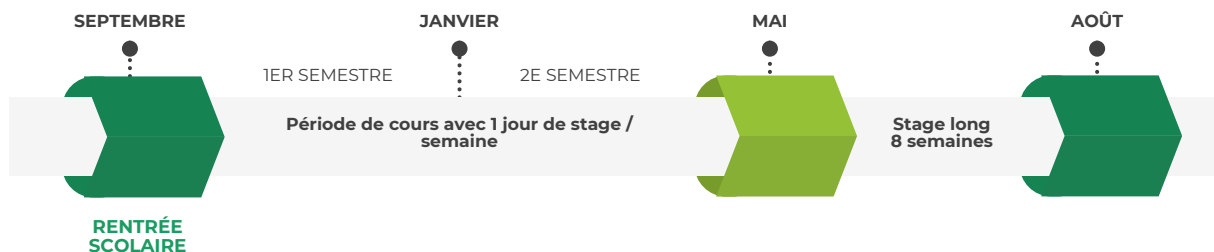
ASSISTER LE VÉTÉRINAIRE EN SOINS ET EN CHIRURGIE

- Préparer l'intégralité du matériel adapté à l'activité vétérinaire dans des conditions optimales.
- Préparer l'animal pour des interventions vétérinaires.
- Assister techniquement le vétérinaire lors des consultations et des examens complémentaires.
- Suivre les animaux selon les directives et sous le contrôle du vétérinaire.
- Conseiller le propriétaire d'un animal sortant d'hospitalisation ou de consultation.

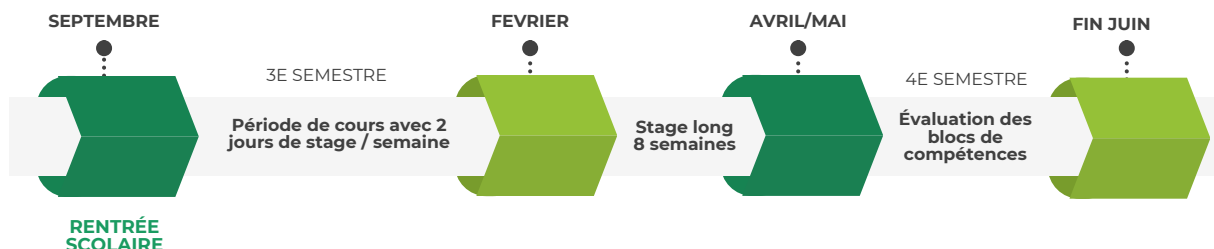


RYTHME DE LA FORMATION >>>

PREMIÈRE ANNÉE



DEUXIÈME ANNÉE



LES STAGES >>>

C'est un élément essentiel de la formation et l'immersion professionnelle est omniprésente tout au long de la formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire.

Au début, vous découvrirez votre futur univers professionnel avec ses multiples facettes : contact avec les animaux, participation à la vie active de la clinique, travail en équipe, relationnel avec les propriétaires... Sortant du bac, vous n'avez que très rarement eu des expériences professionnelles significatives.

Les Plus

Les périodes de stages sont primordiales à votre formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire et elles vous permettent de mettre en pratique les enseignements reçus et de développer des compétences réelles.

Dans la préparation à la vie professionnelle future, la recherche de stage (lettre de motivation, CV, entretien) fait partie de la formation. Une enseignante de l'équipe pédagogique sera présente tout au long de votre formation pour vous coacher, vous aider à trouver une entreprise d'accueil, mais aussi pour vous suivre lors de ces périodes sur le terrain.



LES DÉBOUCHÉS >>>

Que ce soit en cabinet ou dans les cliniques vétérinaires, la norme actuelle du métier est comprise entre 1 à 2 Auxiliaire de Service Vétérinaire par vétérinaire en exercice. Avec près de 12 000 vétérinaires en France, le champ d'employabilité est très ciblé et nécessite une formation solide et reconnue par les professionnels.

C'est exactement ce qu'offre la formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire chez SUP VETO. En plus des recruteurs directs, l'emploi peut se faire dans les zoos et parcs animaliers, dans les refuges et élevages et dans les animaleries... aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les 4 semestres d'Auxiliaire de Service Vétérinaire vous permettent précisément de pallier ce manque et au fil de la formation et de votre montée en savoirs et en compétences, vous pourrez mettre en application votre professionnalisme acquis au sein des cours et des travaux pratiques.



L'EXAMEN >>>

L'obtention du diplôme est une alliance entre les savoirs et les compétences. Les deux sont essentiels. Au terme de la formation, vous devrez démontrer que vous avez les compétences professionnelles nécessaires pour devenir Auxiliaire de Service Vétérinaire. Pour cela, vous devrez valider les 4 blocs de la formation qui sont complémentaires.

Chaque bloc de compétences sera la somme de contrôles continus, d'évaluations par les maîtres de stage lors des immersions professionnelles et d'épreuves de certification.

Pour ceux dont les résultats ne sont pas conformes, des épreuves de rattrapages leur seront proposées. Si les 4 blocs ne sont pas validés, la certification professionnelle ne peut être accordée. Un certificat de compétences sera alors délivré pour chacun des blocs de compétences validés par l'apprenant.



BACHELOR CHARGÉ DE GESTION & DE MANAGEMENT EN STRUCTURE ANIMALIÈRE



Le chargé de gestion et de management en structure animalière est l'animateur du développement de l'entreprise. Ses compétences lui permettent de prendre en charge la coordination d'une équipe dans son quotidien, d'optimiser le fonctionnement d'une structure, de participer à son expansion via des actions de communication et de mise en place de nouveaux services, d'assister les vétérinaires dans leurs actes de soins et dans la gouvernance de la structure, d'accompagner et de conseiller la clientèle dans un parcours plus confortable, de vendre et d'animer des points de vente via des actions ciblées aux objectifs préalablement bien définis.



CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS



Vous devez être titulaire d'un diplôme ASV d'un BTS Agricole option technico-commercial ou encore d'un BTS Agricole option production animale.

Désireux de poursuivre et de diversifier votre montée en compétences, vous devez vous intéresser plus largement au management et au développement.

Vous souhaitez également valoriser votre parcours de formation supérieure avec un aboutissement à un BAC+3, la référence européenne en matière de reconnaissance de niveau d'études supérieures.

Accessible à toutes personnes en besoins spécifiques et/ou en situation de handicap.

RYTHME DE LA FORMATION ET APPRENTISSAGE



La formation se déroule sur 18 mois dans le cadre de l'alternance. Le rythme de formation est de : 1 jour par semaine en formation et 4 jours en structure.

LES ATOUTS

L'apprentissage est un formidable tremplin. Il a progressé de 20% depuis 2018. Il permet de suivre une formation et d'accroître ses compétences en management vétérinaire tout en étant immergé au sein d'une entreprise en tant que salarié, de pratiquer son métier et d'emmagasiner de l'expérience.

L'apprenant perçoit une rémunération par l'entreprise et sa scolarité est gratuite.

En complément des stages préalablement effectués, un apprentissage de 18 mois permettra de capitaliser une expérience significative de long terme au sein d'une entreprise. À l'issue du contrat, l'intégration sur le marché de l'emploi se fait avec un CV nourri de multiples expériences (stages) et d'une expérience durable de 18 mois dans une entreprise (apprentissage).

Pour les professionnels, l'apprentissage post Auxiliaire en Service Vétérinaire ou post BTS est la garantie d'employer une personne immédiatement opérationnelle, stable, désireuse de progresser et d'apporter à l'entreprise, partageant des valeurs fortes. Le tout en ayant un impact moins important sur leurs ratios de masse salariale.

Pour les apprenants, c'est aussi une période permettant de gagner en maturité et de se laisser le temps d'entrer dans la vie active avec le maximum d'atouts.

4 BLOCS DE COMPÉTENCES >>>

BLOC 1 RÉALISER UN CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

- Droit des sociétés
- Rentabilité d'une structure animalière
 - Analyse financière
 - Indicateurs de performance
- Évaluation des risques professionnels et prévention en clinique vétérinaire...

BLOC 3 MENER UN AUDIT ET UNE GESTION FINANCIÈRE

- Veille stratégique
- Marketing relationnel
- Diagnostic financier (opportunité d'investissement)
 - Décision d'investissement
- Piloter une action commerciale
 - Mener une négociation
 - Anglais professionnel...

BLOC 2 MANAGER UNE ÉQUIPE

- Gestion administrative du personnel
- Gestion des ressources humaines et recrutement
 - Conduite de réunion
 - Motivation d'équipe
 - Gestion des conflits...

BLOC 4 MANAGER DES PROJETS LIÉS À LA GESTION D'ENTREPRISE EN STRUCTURE ANIMALIÈRE

- Diagnostic stratégique
 - Benchmark
- Communication interne et externe/Social media
- Gestion et création d'un projet en innovation d'entreprise, préservation animale
 - Analyse des données/RSE
- Informatique de gestion, progiciel de clinique vétérinaire
 - Nouvelles espèces médicalisées
 - Nutrition et bien-être animal
 - Secours/ACACED
 - Éducation canine...

FORMATION EN MODE PROJET >>>

Deux projets sont mis en place tout au long de votre parcours de formation en apprentissage (Bachelor). Ces projets vous permettent de mobiliser et d'exercer les compétences acquises durant la formation. C'est la concrétisation de vos savoirs et de vos compétences au service de la cause animale.

DÉBOUCHÉS >>>

En fonction de votre parcours et de votre expertise, votre employabilité se fera :

- En animalerie pour les postes autour de la vente, du conseil et de la gestion d'une entreprise.
- En parc zoologique pour les postes liés au suivi animalier, à la communication et à la gestion de projet.
- En cabinet et clinique vétérinaire pour les postes liés à la dynamisation d'une structure, le management d'équipe, l'assistance aux vétérinaires, le développement de services, le conseil et suivi de la clientèle.
- Créateur d'entreprise : pour les plus entrepreneurs, notamment grâce à l'un des projets réalisés au cours de la formation ayant pour thématique le développement d'un business model dans le marché animal.

EXAMEN DE VALIDATION >>>

L'obtention de la certification est une alliance entre le savoir et les compétences. Les deux aspects étant essentiels, l'obtention du diplôme se fait par ces deux voies. Les compétences sont mesurées durant la période d'apprentissage, mais aussi à travers les modes projets.

Le savoir est quant à lui évalué à travers un contrôle continu. Le tout est finalisé par une épreuve d'examen national et d'un rapport d'activité face à un jury de professionnels, durant lequel l'étudiant va démontrer ses compétences et son employabilité.

Arrêté du 30 juin 2020, publié au Journal Officiel portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, de Niveau VI, sous l'intitulé "Chargé de gestion et management". Code RNCP 34734

Vous trouverez les modalités de validation des blocs dans la fiche RNCP :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36734/>

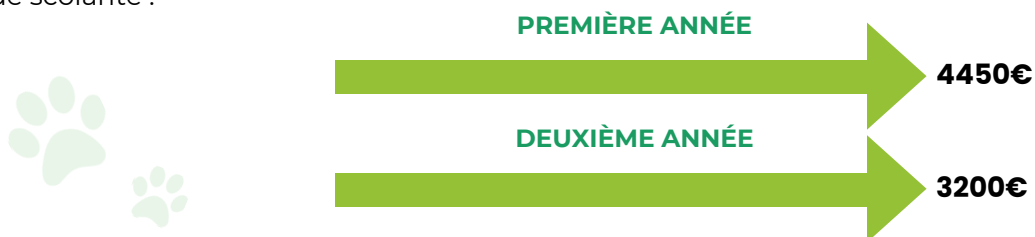


TARIFS ET FINANCEMENTS >>>

AUXILIAIRE DE SERVICE VÉTÉRINAIRE

Les frais d'études à Sup'Véto Lyon se décomposent en deux parties :

- Des frais d'inscription et d'évaluations pédagogiques fixés à **490€** sont à régler au moment de l'inscription, garantissant la réservation de votre place au sein de la formation d'Auxiliaire de Service Vétérinaire.
- Des frais de scolarité :



La formation continue est accessible :

- Pour les salariés et demandeurs d'emploi.
- Dans le cadre d'un CPF, financement Région, France Travail etc..

Vous êtes candidat en formation continue nous vous invitons à envoyer votre dossier de candidature accompagné des pièces demandées. Après étude de votre dossier, un rendez-vous sera fixé avec vous afin de construire ensemble votre dossier.

BACHELOR CGM EN STRUCTURE VÉTÉRINAIRE

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est donc entièrement financée par l'OPCO auquel cotise l'entreprise.

Pour l'apprenti, la formation est gratuite et rémunérée selon le tableau ci-dessous :



Âge	% du smic	
-21	1ere année	43%
	2ème année	51%
-26	1ere année	53%
	2ème année	61%
+26	100%	

CONTACTS >>>

Relations candidats & entreprises

Célia MEZIK

Référente handicap & mobilité, équivalences passerelles et suite de parcours

Laure GRUER

accueil@supveto-lyon.fr



INTÉGREZ LE 1ER RÉSEAU DE FORMATIONS MÉTIERS EN SANTÉ ANIMALE



EN QUELQUES CHIFFRES

- 29 écoles
- 1200 étudiants
- + 50 vétérinaires
- + 300 enseignants
- + 1000 entreprises partenaires
- 96 % de taux de réussite promo 2023
- 19 années d'expérience



Un réseau, c'est une force et un gage de sérieux. Nos écoles sont labellisées et certifiées par Qualiopi. Les cours professionnels et pratiques sont assurés par des docteurs vétérinaires ainsi que par des Auxiliaires de Service Vétérinaire en poste. Les autres matières sont enseignées par des professeurs spécialisés dans leurs matières et diplômés de l'université.

La valeur de notre formation professionnelle repose également sur les travaux pratiques effectués à SUP-VÉTO. En reproduisant au plus proche les situations des structures par des ateliers de mise en pratique, en pratiquant sur des animaux vivants, en échangeant en permanence avec des experts, les étudiants sont dans les meilleures conditions pour progresser et devenir rapidement les professionnels attendus sur le marché de l'emploi.

SUP'VÉTO LYON

181-203 Avenue Jean Jaurès 69007 LYON

Métro B, Arrêt Place Jean Jaurès

Tel 04 37 66 48 85 / 06 61 08 95 66

E-mail : accueil@supveto-lyon.fr

Siret : 490 962 784 000 24

www.supveto-lyon.fr

SupvetoLyon69

@supvetolyon



Mise à jour le 19/12/24

*Titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes : Actions de formations (AF) et Actions de formation par apprentissage (CFA)